

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Ingénieur de construction – Prestataire (03)

Département/Programme : COOPI – Cooperazione Internazionale à travers le « Programme d'appui à la transition des enfants de l'enseignement primaire au premier cycle du secondaire dans un environnement protecteur dans un contexte de crise » est à la recherche de trois (03) Ingénieurs Prestataires que deux (02) seront basés à Bambari et un (01) à Alindao avec des déplacements dans l'autre zone d'intervention du projet à savoir Bria.

Date de début de la prestation : Immédiatement après attribution du poste

Date limite de dépôt des candidatures : 28/02/2025

Responsable hiérarchique : Chef de Projet UNICEF ou son représentant

Description des tâches :

Sous la responsabilité du Chef de Projet UNICEF, l'Ingénieur en génie civil aura la responsabilité principale d'appuyer dans la préparation, la mise en œuvre, le contrôle et le déroulement des différents chantiers du Projet UNICEF mis en œuvre dans les zones de Bambari, Bria et Alindao.

Il s'assurera que les matériaux et les moyens nécessaires au bon déroulement des activités de constructions/réhabilitations prévues par le projet soient de bonne qualité et disponibles selon les nécessités du chronogramme des travaux. Il travaillera en étroite collaboration avec le Chef de projet UNICEF, les Logisticiens des bases, la Coordination logistique COOPI Bangui et les partenaires de COOPI dans les zones du projet.

Dans la globalité, l'Ingénieur en génie civil participera/contribuera :

1. Aux études préalables liées aux nouvelles constructions et réhabilitations (plans et devis quantitatifs et estimatifs et cahiers de charges pour les entreprises)
2. A la recherche et sélections des entreprises des travaux, menée par le département logistique
3. A la supervision et au suivi des activités liées aux constructions/réhabilitations ainsi qu'à l'encadrement des entreprises et ouvriers liés aux différents chantiers
4. A la tenue, au suivi des stocks présents sur les magasins et sur les chantiers de construction
5. A la préparation des PV de réception des différentes infrastructures et tout autre rapport nécessaire à établir dans le cadre de ses fonctions
6. A la réception provisoire, définitive et les inaugurations des ouvrages
7. Aux actions de sensibilisation et visibilité liées aux différents chantiers



8. A la résolution des différents problèmes qui peuvent survenir sur le terrain
9. A l'exécution des autres tâches assignées par son supérieur hiérarchique

RESPONSABILITES:

1. Les études préalables liées aux nouvelles constructions et réhabilitations

- Il pourra à la demande de la Coordination logistique et/ou Chef de projet à réaliser des métrés, des plans et devis quantitatifs et estimatifs et cahiers de charge pour les entreprises
- Il participera aux diagnostics des travaux de réhabilitations dans chaque école identifiée
- Il participera aux démarches auprès des autorités afin d'acquiescer et sécuriser les sites
- Il appuiera le personnel des entreprises identifiées à s'introduire auprès des autorités pour se présenter et présenter leurs chantiers

2. La recherche et sélections des entreprises des travaux, menée par le département logistique

- A la demande du département logistique et/ou du Chef de projet, il participera au processus d'identification et sélection des entreprises à retenir pour les travaux de constructions/réhabilitations.

3. La supervision et le suivi des activités liées aux constructions dans les Projets ainsi qu'à l'encadrement des entreprises et ouvriers liés aux chantiers de constructions.

- L'Ingénieur participera à la planification des activités de construction et organisera, sous la supervision du département logistique et du Chef de projet, les activités du projet en tenant compte du contexte et des outils en place
- L'Ingénieur sera chargé du suivi des chantiers, il devra élaborer à fréquence régulière et en fonction des étapes clefs des constructions les PV de suivi selon une forme déjà établie et validée
- L'Ingénieur devra aussi suivre régulièrement les travaux de construction et remédier aux malfaçons et améliorer la qualité des constructions
- Il optimisera l'utilisation des moyens logistiques à disposition du programme. Il s'assurera notamment du bon entretien de ces moyens et de leurs mises à disposition lors des constructions

4. La tenue, le suivi des stocks présents sur les magasins et les chantiers de construction

- Il sera responsable du suivi et du contrôle des stocks sur le chantier. En plus, il devra vérifier et garantir que les quantités utilisées pour les travaux correspondent aux quantités prévues
- Il appuiera les entreprises dans la mise en place des outils de gestion des équipements et des stocks liés aux chantiers et s'assurera périodiquement du contrôle du cahier des inventaires des entreprises de construction.

5. La préparation des PV de réception des différentes infrastructures et tout autre rapport nécessaire à établir dans le cadre de ses fonctions

- Il établira les Procès-Verbaux de réception des travaux (partielle, provisoire et définitive) selon le modèle COOPI, afin que les opérations de réception des travaux se déroulent selon les modalités et le chronogramme prévu.
- L'Ingénieur rédigera des feuilles de suivi des activités de chaque chantier pour un meilleur suivi
- Il devra également rédiger des rapports bilan des activités de chaque zone en précisant le type et la nature de chaque activité réalisée et en cours de réalisation. Il relèvera les points forts et les points faibles du terrain, les faits marquants et / ou problématiques. Il proposera des solutions et des évolutions.

6. La réception provisoire, définitive et à l'inauguration des travaux

- Avec l'équipe du Projet (CP, et coordinateur log.) l'Ingénieur des travaux participera aux réceptions des travaux
- L'ingénieur organisera avec l'équipe du Projet les réceptions ci-dessus et les inaugurations des ouvrages réalisés sous sa supervision. Pour ce fait (à la demande de sa hiérarchie), il conviera les partenaires, les autorités, les bénéficiaires le cas échéant

7. Les actions de sensibilisation et visibilité liées au chantier

- L'Ingénieur avec l'équipe du projet participera aux actions de communication et de sensibilisations des bénéficiaires sur la gestion des infrastructures construites et réhabilitées. Il participera au contrôle de la qualité des visibilités qui seront érigées sur chaque bâtiment construit ou réhabilité. Il pourra rencontrer les autorités afin de les informer sur les chantiers en cours dans chaque localité.

8. La solution des différents problèmes pouvant survenir sur le terrain.

- C'est le Chef de Projet qui est responsable de la coordination et de la cohérence des activités du projet. Néanmoins, et notamment lorsque le Chef de projet n'est pas sur place, son assistant ou le superviseur avec l'ingénieur des travaux doivent référer au Chef de projet tous les problèmes pouvant survenir sur le terrain et contribuer à leurs solutions.

9. Exécuter toutes autres tâches assignées par le superviseur

- L'Ingénieur exécutera toutes autres tâches assignées par son supérieur hiérarchique et en fonction des besoins du projet.

AK

Profil du candidat :

- Diplôme d'Ingénieur en Génie civil ou équivalent
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des constructions
- Bonne maîtrise du Français et du Sango
- Disponible pour le travail en équipe
- Autonomie et bonne capacité de gérer le stress
- Apte à travailler dans des conditions difficiles
- Bonne capacité d'écoute et d'identification des besoins.

Modalité pratique du processus de recrutement :

Toute personne intéressée au poste est priée de déposer son CV, une lettre de motivation, le contact d'au moins deux références, les copies des diplômes, copie d'un document d'identité, les copies des certificats de travail ou attestations de services rendus au Secrétariat de la Coordination COOPI, sise au SICA I à Bangui et au bureau de COOPI à Bambari.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un test écrit et éventuellement oral pour les admis avant que le comité ne délibère et prenne la décision finale.

NB : Les dossiers de candidature, une fois déposés deviennent la propriété de COOPI et ne seront pas remis aux candidats. **Veillez donc à ne pas y intégrer vos documents originaux**, et à signer la décharge correspondante.

Fait à Bangui, le 27 janvier 2025

Le Département des Ressources Humaines

